

demande que le Conseil permette que les délégués soient les premiers informés. Ce courrier sera certainement affiché sur leur site internet et la Municipalité donnera quelques informations, mais la forme reste à déterminer. Elle résume en disant que la Municipalité est arrivée à se mettre d'accord avec les délégués étant donné que l'endroit est magnifique et qu'il faut le mettre en valeur ; toutes les idées sont bonnes à prendre mais il faut tenir compte du contexte financier notamment avec les différents investissements prévus pour d'autres infrastructures sportives. Il s'agit de pouvoir contenter tout le monde et c'était le message qui a été transmis aux demandeurs.

M. Pierre GUIGNARD, Conseiller communal : revient sur le postulat déposé par le groupe SOC, lors de la séance du 29 octobre 2016 « Accueil d'une famille de réfugiés à Villeneuve ». Il rappelle l'intervention de M. Dylan KARLEN qui citait le cas d'un couple mis à la porte de son appartement par l'EVAM, sans qu'aucune solution ne soit trouvée. Il s'est donc renseigné et peut expliquer que conformément au droit de bail, le couple a reçu une résiliation dans des délais tout-à-fait corrects et une solution a été trouvée en séance de conciliation du Tribunal des baux : le couple a reçu 2 ans de prolongation de délai et c'est, au final, le couple lui-même qui a résilié son bail. Il dit à l'assemblée qu'il n'aurait pas fait cette intervention s'il n'avait pas lu le prospectus de M. Dylan KARLEN qui se présente comme candidat à la Municipalité « je travaille avec rigueur et précision ».

M. Pierre GUIGNARD, Conseiller communal : s'adresse maintenant à M. Cédric ROBERT, Municipal : en lui rappelant le préavis, voté il y a bien longtemps pour la construction d'un éco à la rue du Pissot. Quand sera-t-il construit ? Car il y a encore tout un quartier au sud de Villeneuve qui se trouve à plus d'1 km du prochain éco-point.

M. Cédric ROBERT, Municipal : lui répond que ce n'est pas faute d'insister pour le faire mais il y a déjà 1 opposition à lever. De plus, le Bureau technique est passablement débordé mais il y a l'arrivée de M. Shérif qui vient renforcer l'équipe. Il a pourtant bon espoir que cela soit réalisé cette année car on lui a promis que les travaux allaient pouvoir s'accélérer au vu de l'équipe nouvellement complétée.

M. Thibaut CORNET : souhaite poser une question à Mme Corinne INGOLD au sujet des installations sportives. Le groupe se pose une question au sujet de la salle de gym : est-ce qu'il est possible d'obtenir des renseignements ou est-ce que ce chantier est tombé dans l'oubli ?

Mme Corinne INGOLD, Municipale : lui répond que : pas de nouvelle, bonne nouvelle. En fait, elle n'est pas intervenue car le chantier suit son cours. Après la pause de Noël, la reprise du chantier a dû être différée à cause du froid. Actuellement, un certain nombre de problèmes liés au sous-sol ont été réglés, les ingénieurs ont dû réévaluer et refaire des plans pour un nouveau concept du sous-sol ; ceci en respectant une enveloppe budgétaire stricte. Les travaux se déroulent plutôt bien et elle souhaite avoir rassuré l'assemblée.

M. Thierry SCHWITZGUEBEL, Conseiller communal : formule la même question mais de manière un peu plus précise : les plans actuellement en cours de réalisation sont-ils similaires à ceux qui ont été mis à l'enquête ? Car en effet il y a eu des arrêts sur ce chantier et les gens sont un peu inquiets.

Mme Corinne INGOLD, Municipale : explique que oui ils sont identiques mais avec un redimensionnement des sous-sols.

M. Thierry SCHWITZGUEBEL, Conseiller communal : demande si l'on est certain de ne pas refaire un « Vieux Pêcheur » ?

M. le Président : invite à poursuivre la discussion mais celle-ci n'est plus demandée. Il remercie l'assemblée pour sa patience car il est 23h07. Il invite ceux qui en ont encore le courage, à partager le verre de l'amitié.

Villeneuve, le 01.03.2016

LE
CONSEIL COMMUNAL
DE VILLENEUVE

Le Président :



Dominique PYTHOUD



La Secrétaire :



Michèle PORCHET